



COACH D'ATHLESTISME A L'ACADEMIE BONAPARTE

VACATION (REMUNERATION A L'HEURE)

PRÉSENTATION DU SERVICE D'AFFECTATION

MISSION PRINCIPALE DU SERVICE

- Entraîner et encadrer un ou plusieurs groupes du club d'athlétisme de l'Académie Bonaparte.

MISSIONS ET ACTIVITÉS DU POSTE (non exhaustif)

- Élaboration de programmes d'entraînement
- Enseignement et apprentissage des techniques de l'activité
- Suivi et évaluation des performances
- Planification de la compétition

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Lieu de travail : Piste d'athlétisme du lycée Bonaparte / autre lieu si besoin
- **Horaires de travail** : Entre 2 et 6 heures par semaine (selon le nombre de groupe entraîné et le besoin) hors vacances et jours fériés.
- **Localisation et disponibilité** : Résident à Doha et disponible les après-midi entre 16h30 et 19h.

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Les « savoirs » :

Diplôme/ expérience

- Diplôme d'entraîneur d'athlétisme exigé
- Expérience dans le coaching de l'athlétisme, notamment dans le milieu scolaire ou clubs ou académies.
- Maîtrise de la langue française
- Anglais courant souhaité

Les « savoir-faire » :

- Qualité organisationnelle
- Pragmatisme et sens du consensus
- Capacité à être réactive
- Travail en transversalité



Les « savoir-être » :

- Qualité de communication et relationnelle
- Interlocuteurs variés : Direction, parents, élèves, clubsexternes...
- Être organisé(e), ponctue(le), fiable et rigoureux(se).
- Respect du rapport hiérarchique et loyauté à l'institution
- Respect du devoir de réserve et discrétion

Les candidats doivent **obligatoirement** saisir leur candidature avant le **10/09/2024 (avant minuit, heure de Doha)**.

Les étapes pour postuler :

- 1- Cliquer sur Postuler
- 2- Remplissez les champs
- 3- Télécharger un unique fichier .pdf (taille max 10 MB) intitulé « NOM Prenom.pdf », composé de tous les documents suivants :
 - Lettre de motivation en français
 - CV en français (avec photo)
 - Diplômes : une copie certifiée de votre premier diplôme post-bac, de votre relevé de notes du dernier semestre et du certificat délivré par l'établissement ayant décerné le diplôme vous seront demandés dans le cas d'un recrutement. Ils devront être également légalisés.
 - Attestations de stages, d'expériences, qualifications
 - Justificatifs d'emploi, d'expériences, recommandations
 - Pour les enseignants : arrêté de promotion, notations, rapports de visite/inspection, lprof
 - Passeport
 - Livret de famille (si vous êtes marié et/ou avec des enfants)
 - Casier judiciaire du pays d'origine

Les candidatures ne seront pas retenues dans les cas suivants :

- Le candidat ne remplit pas toutes les conditions pour postuler (listées ci-dessus),
- La candidature est reçue par l'établissement au-delà de la date limite,
- La candidature n'est pas transmise au format informatique demandé,
- La candidature est incomplète.

Seuls les candidats retenus seront contactés